

Manifeste

Stop à la Vaccination Covid-19

Et aux Discriminations

Contre les personnes non vaccinées

« L'Assemblée demande donc instamment aux États membres et à l'Union européenne: (...) pour ce qui est d'assurer un niveau élevé d'acceptation des vaccins : (...) de s'assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n'est PAS obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, s'il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement; »

Extraits de la Résolution 2361 adoptée le 27 Janvier 2021
par le [Conseil de l'Europe](#) à Strasbourg

Les faits : Ce n'est pas de la solidarité, c'est une illusion

Les “vaccins” actuels contre la COVID-19 ne sont pas vraiment des vaccins. Ce sont des OGM, matériel génétique injectable.

Ce sont de nouvelles technologies expérimentales qui introduisent par injection du [matériel génétique](#) dans les cellules humaines. En France, 5000 citoyens et médecins ont déposé plainte aux USA contre l'usage des vaccins Pfizer et Moderna.

Le “vaccin” Covid-19 à ARN messager (ARNm) injectable est une forme de piratage génétique.

C'est une procédure qui consiste à injecter du matériel génétique étranger à l'intérieur de nos cellules pour leur donner de nouvelles instructions. M. Stephen Hoge, président de Moderna, compare même cette technologie à l'installation d'un nouveau « [logiciel](#) ».

Les “vaccins” Covid-19 injectables ont été exemptés de tout type d'évaluation des risques liés aux OGM.

Le 15 juillet 2020, l'UE a voté une [dérogation spéciale](#) pour accélérer la production de vaccins contre la COVID-19. Ces vaccins génétiques ne seront pas évalués quant à leur impact sur notre génome ou sur l'environnement. Les fabricants ont reçu un « blanc-seing ». EFV, la LNPLV et quatre autres associations ont déposé un [recours en annulation](#) de cette décision devant la Cour Européenne de Justice à Luxembourg.

Les “vaccins” Covid-19 n'ont pas apporté la preuve démontrant leur efficacité pour la non-transmission du virus.

Lors d'une [conférence de presse](#) (à la 18ème mn) début janvier 2021 sur le déploiement des vaccins en Europe, l'EMA a confirmé qu'il n'existe actuellement [aucune](#) donnée à cet égard. L'EMA « espère » que ces injections fonctionneront, mais elle NE SAIT PAS.

Ces propos ont été maintenus lors d'une autre conférence de presse à l'OMS le 28 janvier.

Les “vaccins” Covid- pourraient ralentir la transmission OU accélérer la propagation de la maladie.

En fait, après une campagne massive, nous assistons à une explosion des cas dans les pays comme le Royaume-Uni, Israël et l'Afrique du Sud. Raison suffisante pour demander l'arrêt de ces campagnes et analyser les données avant de continuer.

Accepter le “vaccin” Covid-19 n'est pas un acte de solidarité

L'effet sur la communauté n'a pas été évalué. En acceptant la vaccination, vous participez implicitement à une expérience mondiale, et ces essais cliniques sur les vaccins contre la COVID-19 se poursuivront jusqu'en 2022.

Certains “vaccins” COVID-19 présentent des taux d’effets secondaires très élevés.

22 [effets secondaires](#) graves ont été répertoriés, dont le choc anaphylactique, la paralysie faciale, les dommages neurologiques permanents, les réactions auto-immunes et l’arrêt cardiaque. En [Californie](#), en [Norvège](#), à [Gibraltar](#), et en [France](#),

De nombreux médecins refusent de prendre ou d’administrer ces « vaccins » contre la COVID-19.

Des [médecins](#) ont déposé une requête officielle à l’EMA pour mettre fin à l’essai clinique (et à la campagne de vaccination) des vaccins contre la COVID-19. Des médecins du monde entier expriment leurs préoccupations au sujet de l’innocuité de ce vaccin. En Californie, aux [États-Unis](#), en [Europe](#) et au Royaume-Uni.

Les produits injectables liés à la COVID-19 pourraient avoir un impact sur la fertilité

La protéine [spike](#) induite est similaire à une substance appelée *syncytine* qui est présente dans le placenta. Cela pourrait avoir de multiples répercussions chez la femme enceinte et son bébé.

Les « vaccins » Covid 19 présentent des risques mortels.

Il s’agit de l’[aggravation dépendante d’anticorps](#) ou la *facilitation immunitaire* et de *l’amorçage pathogène*. Cela se produit lorsqu’une personne vaccinée rencontre le virus naturel et a une réaction excessive menant à une insuffisance organique et à la mort.

Le nombre de personnes décédées après avoir reçu les “vaccins” contre la COVID-19 est alarmant.

En fait, plusieurs pays hésitent à le recommander aux personnes âgées ou même envisagent déjà de cesser l’utilisation de ces vaccins. En cas d’accident suite à la vaccination, il est probable que personne n’obtiendra d’indemnisation. Les fabricants ont conclu des contrats spéciaux les exonérant de responsabilité en cas d’accident vaccinal.

SUR LES PRINCIPES: CONSENTEMENT ECLAIRE, PRESSION, OBLIGATION

La campagne de vaccination contre la COVID-19 viole le Code de Nuremberg

Signé en 1947, après l’horreur des expériences nazies, ce code a « *identifié le consentement éclairé comme une condition préalable absolue à la conduite de recherches impliquant des sujets humains* ».

La campagne de vaccination contre la COVID-19 viole la [Convention](#) d’Oviedo

« *pour la protection des droits de l’homme et de la dignité de l’être humain en ce qui concerne la biologie et la médecine* ».

La pression coercitive pour inciter à la vaccination contre la COVID-19 violerait les droits constitutionnels

Dans la plupart des pays, dont en France la [loi](#) Kouchner de 2002, la loi stipule qu’*aucune intervention ou aucun traitement médical ne peut être effectué sans le consentement libre et éclairé de la personne, lequel consentement peut être retiré à tout moment.* [Se reporter à la législation en vigueur dans chaque pays].

La pression coercitive pour inciter à la vaccination contre la COVID-19 violerait la Charte Européenne des [Droits](#) de l’Homme.

Le 27 janvier 2021, le [Conseil](#) de l’Europe qui conseille la Cour Européenne des Droits de l’Homme à Strasbourg a demandé instamment aux Etats-membres et à l’Union européenne : « (...) *de s’assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n’est PAS obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, s’il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement* ».

Nos dirigeants semblent perdus et désorientés.

Les "pouvoirs" en place sont mal informés, ils nous servent un discours incohérent et en permanente contradiction avec la réalité épidémique.

Nous, signataires, ne vivons pas dans la peur, la culpabilité et le mépris des voies alternatives et des professionnels qui les prônent.

Les accusations de «criminels», «irresponsables», «égoïstes», «obscurantistes» «complotistes» formulées à notre rencontre par les médias institutionnels sont la projection de l’image des auteurs et des responsables de cette opération qui inversent en permanence le sens des mots et manipulent les statistiques.

LOIN D'ÊTRE ÉGOÏSTE,
LA LIBERTÉ QUE NOUS REVENDIQUONS
EST UNE ATTITUDE LUCIDE ET RESPONSABLE.

Childrens Health Defense Europe

<https://childrenshealthdefense.org>

European Forum for Vaccine Vigilance

<http://www.efvv.eu>

Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations.

<http://Infovaccin.fr>

Terra-SOS-Tenable

<http://www.tierrasostenible.es>

Coordination Nationale Médicale Santé Environnement.

<http://www.cnmse.fr>

AIMSIB Association Internationale pour une Médecine Scientifique Indépendante et Bienveillante

<https://www.aimsib.org>

Contact : info@efvv.eu

Luxembourg le 31/01/2021